



Monsieur le Directeur général,

En votre absence, les organisations syndicales représentées au CTR (Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques) ne siègeront pas à la séance du CTR reconvoqué ce mardi 4 décembre à la suite de leur vote unanime « contre » de tous les points à l'ordre du jour lors de la séance du 27 novembre dernier, journée de grève intersyndicale à la DGFIP.

Alors que les suppressions d'emplois se poursuivent et que les crédits budgétaires diminuent, le malaise et le mécontentement des personnels de la DGFIP s'accroissent. Les résultats de la grève du 27 novembre dernier traduisent ainsi un niveau de conflictualité particulièrement significatif de la DGFIP au sein de la fonction publique d'État, mais aussi un profond malaise des personnels, même s'il reste souvent silencieux.

Bien que placée dans les discours ministériels comme « au cœur de la République », la DGFIP n'a aujourd'hui dans les faits plus les moyens de fonctionner correctement et d'assurer tout à la fois un service public de qualité et de bonnes conditions de travail.

Les syndicats de la DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP, CFDT Finances Publiques, CFTC Finances Publiques, UNSA DGFIP et CGE-CGC considèrent que les conditions actuelles du dialogue social directionnel ne leur permettent plus de participer aux divers groupes de travail et réunions programmées dans la période. Ils s'adresseront au DG et au Ministre pour les rencontrer et clarifier, au vu des échanges qu'ils auront avec eux sur la situation de la DGFIP, les conditions d'une reprise du dialogue social.

Les organisations syndicales de la DGFIP demandent que cette motion soit annexée au procès verbal de ce CTR.